



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 73 Avril, mai, juin 2019.

Le mot du Maire

Avec le printemps, c'est la période du budget municipal qui frappe à notre porte.

Au cours de l'année écoulée, nous avons tenté de poursuivre notre écoute, de travailler pour le bien commun et servir au mieux les personnes résidant sur notre commune.

Travailler en tant qu'élus, en tant que Maire, n'est pas au vu des circonstances, chose facile. Rappelons le contexte actuel avec les baisses de dotation d'état, les restrictions, les procédures administratives, les lourdeurs et contraintes diverses... Ces changements et décisions sous contrainte, le poids administratif ne font que ralentir le dynamisme et sont énergivores. Le rôle de l'état ne serait-il pas de pouvoir garantir à chacun de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille et de vivre en toute sécurité ?

L'individualisme malheureusement devient une valeur absolue au détriment du bien commun... C'est ce que nous voulons combattre.

Notre rôle en tant qu'élus, équipe municipale, Maire, est de servir au mieux la population. Cela n'est possible que grâce aux personnels, aux associations, aux forces économiques, aux personnes dynamiques désireuses de faire avancer Saint Capraise et votre soutien fait chaud au cœur.

Comme je le dis souvent, « toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, tant aux niveaux économiques que culturels. Tissons du lien entre nous, faisons rayonner notre village. Montrons que nous sommes heureux de vivre dans ce village et que nous souhaitons participer à sa vie. A St Capraise de Lalinde et sur ce beau Territoire. »

Notre commune affiche un fort dynamisme. Poursuivons notre travail, sachant que des étapes devront être franchies. En tout cas notre vraie priorité est l'humain. Il doit être remis au centre de nos priorités, de nos préoccupations.

Ces 10 dernières années, tout ce que nous avons réalisé, l'a été **sans augmentation des taxes communales**. C'est ce que nous comptons poursuivre tout en étant prudents quant à nos engagements financiers, car nous ne savons pas à ce jour comment pourraient évoluer les dotations d'État.

Au-delà de nouveaux projets que nous porterons avec ce budget municipal 2019, **la nouveauté cette année sera le lancement du « Budget citoyen participatif »** avec une part du budget communal non-négligeable (100.000 €) qui sera remise entre vos mains afin de décider vous-mêmes de projets qui vous semblent opportuns dans le cadre de « notre bien vivre ensemble et de l'attractivité de notre village ».

100.000 € qui permettront l'élaboration de vos projets, qui seront ensuite soumis à la décision de la population, pour aboutir à leur concrétisation. **Nous aurons l'occasion de vous en dévoiler la démarche lors d'une Rencontre Publique à laquelle je vous invite, le jeudi 18 avril à 20h au Foyer Municipal.**

Pour conclure, je souhaite une nouvelle fois remercier nos entrepreneurs, nos artisans, nos commerçants qui dynamisent notre territoire. Merci à l'ensemble du personnel communal, au restaurant scolaire, aux écoles, aux espaces verts, à l'équipe administrative sans oublier la disponibilité de tous nos habitants... et en remerciant les équipes de bénévoles qui pendant deux samedis se sont mis à disposition pour repeindre dans une ambiance conviviale, l'ensemble des 4 logements de la commune à la cité EDF et que nous pourrions mettre en location dès ce semestre !

Je n'oublie pas non plus nos associations et l'ensemble des bénévoles qui font vivre la commune, ce sont des maillons indispensables.

Laissez-moi terminer en vous assurant que toute l'équipe municipale reste à votre écoute et à votre disposition.

Votre Maire, Laurent Péréa

Infos mairie

Surveillance des réseaux électriques

Un hélicoptère de couleur verte survolera la commune à très basse altitude dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte d'ENEDIS du 25 mars au 30 avril 2019. Cette date peut être décalée en fonction des conditions météorologiques.

Lutte contre le frelon asiatique

L'impact économique est tel que le législateur a classé le frelon asiatique comme danger sanitaire de deuxième catégorie. Le référent frelon asiatique M. Patrice PALAVERT du groupement sanitaire apicole de la Dordogne (GDSA) a élaboré un document à destination du grand public pour que chacun puisse contribuer au piégeage des reines fondatrices en ce début de printemps 2019.(cf Document joint du GDSA 24).

Elagage RTE

Des travaux d'élagage et d'abattage sont entrepris tout au long du premier trimestre le long des lignes électriques de la commune. Ceux-ci peuvent générer du bruit et des déchets. (Renseignements en Mairie)

Elagage – RAPPEL IMPORTANT :

Il est rappelé à tous les propriétaires l'obligation d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique.

Listes électorales

Vérifiez que vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune ou consulat avant de vous rendre aux urnes. Pour cela Service-public.fr est à votre disposition (Rubrique Particuliers > Services en lignes et formulaires > Interroger sa situation électorale).

Nomination des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales.

Saint-Capraise-de-Lalinde :

Conseiller municipal : Christophe CESCHIN, suppléante Aline GERBOU.

Délégués de l'administration :

Jean-Michel BACQUET, suppléante Thérèse PAUCHET.

Délégué du TGI : Jean-Michel RABIER, suppléant Jean-Marie LAVIGNERIE.

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage : RAPPEL

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

Merci aux propriétaires de chiens de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la tranquillité de tous et la propreté des espaces publics en ramassant les déjections de leurs animaux sous peine de sanctions. Des poubelles sont à votre disposition pour déposer les sacs contenant les déjections : Place de l'Eglise, Chemin de Halage aval et rue du Canal.

Utilisation du feu : RAPPEL : attention nouvel arrêté !

Il n'est plus possible de faire du feu jusqu'au 1^{er} octobre.

Ramassage des ordures ménagères :

Pensez à garder le calendrier des collectes 2019 distribué avec le bulletin n°72.

Pour les encombrants et la ferraille, se signaler en Mairie.

Pour ceux qui n'ont jamais déposé en déchèterie (Bergerac ou Sauveboeuf), il est nécessaire de faire faire une carte au SMD3, 3 rue Emile Zola à Bergerac –

porter un justificatif de domicile de moins de deux mois et la carte grise du véhicule utilisé.

NB : Il est possible désormais et même recommandé de mettre dans les poubelles jaunes **tous les emballages ménagers** y compris les petites barquettes en polystyrène ayant contenu viande ou poisson. Toutefois les gros emballages en polystyrène doivent être rapportés en déchèterie.

Nouveaux habitants

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (informations confidentielles)
- récupérer le calendrier des ramassages des ordures ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Horaires d'ouverture de la Mairie (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée au public	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

Horaires d'ouverture de la Poste (Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

AVRIL	MAI	JUIN
Lundis 1, 8, 15 et 29 De 9h30 à 11h	Lundis 6, 13, 20, 27 De 9h30 à 11h	Lundis 3, 17, 24 De 9h30 à 11h
Samedi 6 De 10h à 12h	Samedis 4 et 18 De 10h à 12h	Samedis 15 et 29 De 10h à 12h

Etat Civil

Naissances :

25 janvier 2019 Chiara Paolina ZEDDA

Nos félicitations aux heureux parents.

Décès :

27 janvier 2019 M. Jean Michel GASPARD

28 janvier 2019 M. Léandre Gérard DUQUESNOY

19 février 2019 Mme Edith SEGONZAT V^{ve} FAURE

25 février 2019 M. Jean BOUTEIL

10 mars 2019 Mme Jeanine VENAYRE V^{ve} DELMAS

Nos sincères condoléances aux familles.

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 29 mars au 05 avril	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 05 au 12 avril	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Du 12 au 19 avril	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 19 au 26 avril	Revol – Couze	05 53 61 01 32
Du 26 au 30 avril	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 1er au 03 mai	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 03 au 10 mai	Provost – Creysse	05 53 23 21 11
Du 10 au 17 mai	David – Beaumont	05 53 22 30 07
Du 17 au 24 mai	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Le 24 au 31 mai	Revol – Couze	05 53 61 01 32
Du 31 mai au 07 juin	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 07 au 14 juin	Heynard – Lalinde	05 53 61 04 35
Du 14 au 21 juin	Provost – Creysse	05 53 23 21 11
Du 21 au 28 juin	David – Beaumont	05 53 22 30 07
Du 28 juin au 05 juillet	La Halle – Lalinde	05 53 61 00 10
Du 05 au 12 juillet	Grenier – Mouleydier	05 53 23 20 38

Messe :

Samedi 4 mai à 18h00.

Compte rendu des associations

ACCA

Après une saison dans l'ensemble très correcte, surtout grâce à la présence sur notre territoire de sangliers, les chasseurs de St Capraise sont heureux de vous inviter à partager **un repas de chasse** autour, cette fois, de la bête noire, **le samedi 13 avril** à 12h.

Le repas, 18 € se tiendra à la salle des fêtes de St Capraise (portez vos couverts).

Nous vous proposons comme menu :

Potage, crudités, civet de sanglier, cuissot de sanglier à la broche et ses légumes, fromage, dessert et bien sur vin et café.

Comptant sur votre présence, vous pouvez réserver vos places au numéro suivant :

06 23 31 88 07, M. Delpit ou au 06 22 36 63 62, M. Gontier.

1er MAI

Comme tous les ans, l'ACCA de St Capraise de Lalinde vous propose la traditionnelle «**omelette à l'ailette**». Celle-ci se déroulera à partir de 12 heures, à la cabane de chasse aux «Mérilles». Au menu : Tourin blanchi, omelette, salade, fromage, dessert et comme d'habitude vin et café compris. Prix : 12 €

Possibilité de réserver des portions à emporter à partir de 10 h (prix : omelette : 5 €)

Réservation auprès du : 06 23 31 88 07 et du : 06 22 36 63 62.

Venez nombreux, la convivialité et le partage seront au rendez-vous.

Le Président

ATELIER DES AMIS

La section peinture fonctionne le lundi de 14h00 à 17h00 à la salle des Fêtes.

Contacts : Viviane Valérie 06.35.52.48.53 - Paquita Lopez : 06.95.12.71.54

Les permanences de l'**exposition qui aura lieu du 4 au 19 mai** seront assurées par les exposants qui réaliseront des démonstrations.

Un vide atelier sera mis en place. Il permettra aux visiteurs d'acquérir des **œuvres originales à des prix très abordables**.

C'est le 5^{ème} anniversaire de l'association. L'AG sera suivie **d'une paëlla ouverte à tous**, places limitées à 120. Au menu : sangria, tapas, paëlla, salade, dessert, vin rouge et rosé et café. Prix 10€ pour les adhérents, 15€ pour les non adhérents, gratuit au dessous de 10 ans.

Une tombola aura lieu au cours de la soirée : toutes les enveloppes sont gagnantes. S'inscrire auprès de Paquita Lopez tél : 06.95.09.73.25 – 05.53.27.72.96.

BALL-TRAP CLUB

La cérémonie annuelle des remises de trophées a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Capraise le 16 mars à l'invitation de David Bacquet, président du Ball-trap Club de Saint-Capraise. Ont été récompensés :

Jean-Michel LAVAL : Sélectionné en Club France, en équipe de France, médaille d'or au championnat de Ligue, médaille d'or au championnat de France et d'argent au championnat d'Europe.

Pascal AUBIER : Sélectionné en Club France et en équipe de France, médaille d'or au championnat d'Europe.

Thomas ROUBY et Thierry ETCHVERRY : Médaille d'argent au championnat de Ligue.

Marine SIGAL : Médaille d'or au championnat de Ligue et médaille de bronze au championnat de France.

Elodie PEREIRA : Médaille d'or au championnat de Ligue et médaille de bronze au championnat de France catégorie fosse universelle.

Philippe GRILHE : champion de France handisports.

Vives félicitations à cette association pleine de vie et comptant autant de titres prestigieux !

COMITE DES FÊTES

CALENDRIER DES MANIFESTATION PREVUES POUR 2019

1. 1^{er} mai, marche de 8km et repas de l'omelette à l'aillet.

Réservations avant le 25 avril au 07 78 46 22 36 ou 06 63 59 35 24.

2. Marchés gourmands les 23 juin, 7 juillet, 11, 25 août, 1 septembre 2019.

3. Fête votive 2019 : le 21 juillet. Le président propose de changer et de placer la fête 2019 sous le signe de l'HUMOUR avec un spectacle du « DUO DES NON ». Le Duo des Non était au départ une émission de radio sur la vie des habitants d'un village fictif nommé Bourcagneux, diffusée sur la radio française depuis 1988. Elle fut ensuite adaptée au théâtre. Qu'ils soient deux, trois ou quatre sur scène... Qu'importe le format, le cépage est le même et le millésime prometteur.

Vous êtes les bienvenus dans le village de Bourcagneux.

FNATH

La FNATH est l'association de Défense des Personnes Accidentés du travail, de la vie et des Handicapés.

Un service juridique est à votre disposition et à votre écoute. Contact 06 19 61 07 50 ou 05 53 61 02 41.

Exposition de travaux manuels d'art : Tricot, crochet, peinture sur soie, création de bijoux... organisée par la FNATH Lalinde-Couze le dimanche 16 juin de 9h à 18h à la salle des fêtes de Saint-Capraise.

Les gens qui veulent exposer et/ou vendre leurs créations peuvent s'inscrire au 06 19 61 07 50.

LES JOYEUX GABARIERS

Pour les activités mentionnées au calendrier des manifestations, s'inscrire auprès de Mme Duponteil : 05 53 63 47 83 ou de Mme Clément : 06 71 11 29 43. Une autre sortie au Pas de la Case est prévue en juin mais la date n'est pas encore fixée.

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
AVRIL			
Dimanche 7	Quine.	Salle des Fêtes. Ouverture des portes 13h00. Début 14h30.	APE
Samedi 13 Dimanche 14	Ball-trap 100 plateaux	Ball-trap des Mérilles. De 9h à 18h.	Ball-trap Club
Samedi 13	Repas de chasse	Salle des Fêtes 12h00	ACCA
Jeudi 18	Réunion publique sur le budget participatif	Salle des Fêtes 20h00	M. le Maire et le Conseil Municipal
Samedi 20	Sortie au Pas de la Case.	Salle des Fêtes-Départ 4h30-Retour 20h30.	Joyeux Gabariers.
Dimanche 28	Journée des Déportés Dépôt de gerbe. Vin d'honneur	Stèle de Rebecca Aron 11h00 Mairie	Municipalité ASPEC
MAI			
Mercredi 1 ^{er}	Marche. Omelette à l'aillet	Salle des Fêtes Départ 9h00. 12h00	Comité des Fêtes
Mercredi 1 ^{er}	Omelette à l'aillet	Cabane de chasse des Mérilles. 12h00	ACCA
Dimanche 5	Concours de pétanque	Parking salle des Fêtes de Lanquais. 13h30	APE
Du samedi 4 au dimanche 19 Samedi 14	Exposition de peinture Vernissage	Salle des Fêtes. 14h00- 18h00 18h00	Atelier des Amis
Mercredi 8	Commémoration de l'Armistice de la 2 ^{ème} Guerre Mondiale Dépôt de gerbe Apéritif Repas amical	Monument aux Morts 11h00 Mairie Cause-de-Clérans 12h30	Municipalité ADAM (06 80 97 01 84)
Samedi 25	Repas Fête des Mères. Paëlla.	Salle des Fêtes-12h30	Joyeux Gabariers.

JUIN			
Samedi 1	Ball-trap 100 plateaux	Ball-trap des Mérilles. De 9h à 18h.	Ball-trap Club
Dimanche 2			
Samedi 8	Journée Indochine	Mairie de Creysse 17h30	ADAM
Dimanche 16	Exposition de travaux manuels d'art	Salle des Fêtes De 9h à 18h	FNATH Lalinde - Couze
Dimanche 23	Marché gourmand	Au bassin. A partir de 19h00	Comité des Fêtes
Vendredi 28	Assemblée générale 5ème anniversaire de l'association Paëlla ouverte à tous	Salle des Fêtes.18h30 19h30	Atelier des Amis
Samedi 29	Kermesse des écoles Jeux Spectacle Repas	Grange de Lanquais A partir de 14h00 17h00 20h00	APE (appel à bénévoles pour tenir des stands)
JUILLET			
Dimanche 7	Marché gourmand	Au bassin. A partir de 19h00	Comité des Fêtes
Samedi 21	Fête votive	Le village	La Municipalité et le Comité des Fêtes

Sommaire

Le mot du Maire	Page 1	Compte-rendu des assos	Pages 5,6
Infos mairie	Pages 2, 3	Calendrier des manifestations	Pages 7, 8
État civil – Info	Page 4		